

« Sur les quatre heures du matin, le 30, étant éloignés
« de deux fortes lieues de Lyon, nous nous plaçons sur
« une hauteur et nous sommes éclairés par le feu de la
« ville qui était dans trois quartiers à la fois. Nous appre-
« nons que l'avant-veille le magasin de l'arsenal a sauté
« par l'effet d'une bombe, que l'éclat terrible occasionné
« par cette explosion a fait périr beaucoup de monde, qu'une
« partie de l'Hôtel-Dieu est devenue la proie des flammes,
« que les malades ont été transférés aux Deux-Amants, que
« probablement cette ville sera bientôt réduite en cendres,
« si elle persiste dans son état de rébellion.

« Nous arrivons au camp de la Guillotière, à 6 heures
« du matin. Je me rends au quartier général, où je trouvai
« le citoyen Reverchon, représentant du peuple, ainsi que
« le général Vaubois, à qui je fis part de l'objet de ma
« mission. »

De la Guillotière Dance se rendit à la Pape après avoir traversé le Rhône sur un pont volant.

Il fut assez mal reçu par Dubois-Crancé qui n'hésitait pas à attribuer la prolongation de la résistance des Lyonnais aux subsistances que leur ville recevait du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire, bien que dans ce dernier département les gardes nationales se fussent ébranlées pour arrêter le ravitaillement de la cité rebelle (4).

Les derniers mots du général étaient gros d'orage pour son interlocuteur :

« La Convention vous jugera ! »

Finalement, sur les observations de Gautier, Dubois-

(4) Archives municipales de Brioude.